

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2018

12 JANVIER 2018

Je voudrais d'abord vous remercier de votre présence, nombreuse... Cette présence est une satisfaction pour nous, car elle témoigne de l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune. Pour nous, élus, c'est aussi un moment privilégié de rencontre avec vous.

Vous savez (du moins je le pense, parce que vous m'entendez souvent le dire) à quel point je suis très attaché à cette démarche de proximité entre les élus et les habitants.

C'est véritablement notre ligne de conduite et ce qui nous guide en permanence dans notre mode de gouvernance et dans la préparation de nos décisions ;

Je dois d'abord, si vous le voulez bien, excuser quelques personnalités qui n'ont pas pu se libérer ce soir pour être avec nous :

-M le Sous-Préfet

-M le Sénateur Jean-Louis Tourenne

-M Le Député Gilles Lurton

-Mme Isabelle Thomas, députée européenne

-M Jean-Luc Chenut, Président du Conseil Départemental

-Mme Claire Guinemer, conseillère régionale,

-Madame Agnès Toutant notre conseillère départementale

- M Lude, Directeur d'Emeraude Habitation, représenté par M Petit

- Madame Oger Lefort inspectrice de l'Education nationale

- Georges DUMAS, Maire de Meillac que j'invite toujours puisqu'il est originaire de Plerguer.

Je suis au demeurant très heureux de saluer les personnes qui nous font l'honneur de leur présence :

- Stéphane Perrin, conseiller régional (+ Martin Meyrier ?)

- Jean-Luc Bourdeaux, notre Conseiller Départemental, qui a tenu à être avec nous aujourd'hui

- Claude Renoult Président de Saint-Malo Agglomération et Maire de Saint-Malo, accompagné de son adjointe aux affaires sociales de la Ville de Saint Malo, Nathalie Levillain
- Les Maires (ou leur représentants) des communes de l'Agglomération.
- Marie-Pierre MARTIN, Maire de Roz-Landrieux, que j'invite aussi régulièrement, car il y a toujours eu une vraie proximité entre nos 2 communes.
- Le père Yann Tangui KENEC' HDU, notre nouveau curé qui nous rejoindra un peu plus tard et à qui je souhaite à nouveau la bienvenue ;
- Les anciens Maires de Plerguer.
- Le Lieutenant BAFOIL, Commandant de la Communauté des Brigades de Gendarmerie de Châteauneuf et Cancale.
- Le Lieutenant Jocelyne AUSSANT et les pompiers qui l'accompagnent.
- et les présidents, présidentes et représentants de nos associations et de nos établissements scolaires
- et puis vous tous ici présents venus encore une fois très nombreux ;

Notre cérémonie d'aujourd'hui a évidemment pour objet premier de formuler des vœux. C'est pourquoi, je tiens à commencer par vous souhaiter, très sincèrement, une très bonne année 2018.

Une bonne année bien sûr dans votre vie familiale et personnelle, dans vos activités professionnelles, mais aussi dans votre vie de citoyens et d'habitants de Plerguer. Et c'est sur ce dernier point précisément que nous, élus, nous avons notre rôle à jouer et notre contribution à apporter.

Mais une cérémonie de vœux, c'est aussi l'occasion de faire un point d'étape ; un bilan de l'année écoulée, mais également (et peut-être surtout) de décliner les perspectives de l'année à venir.

Cette année 2017 a encore été pour nous une année dense et riche. Il y a eu un très gros travail de fait, car j'attache du prix à ce que nos engagements soit tenus ; je suis en vigilance constante sur ce point ; je suis peut-être un peu exigeant avec mes collègues

élus et avec les services municipaux, mais nous le devons à nos concitoyens ; nous vous le devons.

C'est pourquoi je veux ce soir remercier tous les agents municipaux qui font vivre le service public municipal, au bénéfice des habitants. Je les remercie pour leur confiance, pour leur professionnalisme et pour leur capacité d'adaptation aux objectifs que nous, élus, nous leur fixons.

Je voudrais en particulier remercier Annie LAMBERT, notre Directrice Générale des Services qui fait preuve d'un investissement exceptionnel pour notre commune.

Je veux aussi remercier tous les élus qui travaillent avec moi et en particulier les adjoints que je ne lâche pas et à qui je demande beaucoup.

A titre d'illustration, le Conseil Municipal s'est réuni à 10 reprises cette année et a examiné 81 points d'ordre du jour, ce qui nécessite un très gros travail pour l'instruction et la préparation à chaque délibération.

Je voudrais également remercier tous ceux qui ont contribué à ce qui a fait toute la richesse de l'année 2017 à Plerguer ; vous, les habitants qui, chacun à sa manière, avez apporté votre contribution, les acteurs économiques (commerçants, artisans, entreprises, agriculteurs, professions libérales...) qui constituez l'indicateur par excellence du dynamisme d'une commune. Je salue particulièrement ceux qui sont venus s'installer à Plerguer cette année. J'en profite d'ailleurs pour remercier tout particulièrement les commerçants et artisans qui ont contribué à la réalisation de l'agenda « municipal » 2018, preuve s'il en est de leur attachement à la dynamique de Plerguer. Je veux aussi remercier tout le réseau associatif de Plerguer (soit plus de 30 associations), leur président, leurs équipes, leurs bénévoles, qui au-delà de l'animation constituent un vecteur de lien social irremplaçable ; je vous le dis souvent : pour moi le réseau associatif joue à part entière un rôle de service public.

Merci pour toutes les activités et animations que vous assurez sur toute l'année. Je remercie aussi les enseignants de nos 2 écoles qui font un travail reconnu. Il y a environ 370 élèves scolarisés à Plerguer et notre restaurant scolaire accueille 250 enfants chaque midi.

J'en profite aussi pour saluer les 2 nouvelles associations qui se sont créés cette année : SURYA, nouvelle association de yoga et One, Two, Truie, association ayant pour objet la promotion de la culture artistique, patrimoniale et paysanne en milieu rural.

S'agissant du bilan 2017 en lui-même, je vais essayer d'en rappeler l'essentiel sachant que celui-ci ne sera évidemment pas exhaustif.

Je voudrais d'abord commencer par rappeler que le recensement effectué en 2017 a confirmé le dynamisme et l'attractivité de notre commune puisque la la barre des 2 700 habitants a été dépassée, soit + de 24% d'augmentation en 10 ans, même si juridiquement la population de référence prise en compte aujourd'hui est celle du 1^{er} janvier 2015 arrêtée à 2595 habitants.

Cette tendance est évidemment confirmée par les permis de construire : j'en ai signé 35 en 2017 dont 22 pour des constructions neuves (soit 140 depuis 2014 dont 78 pour constructions neuves).

En terme de gros investissements, si nous avons mis les bouchées doubles sur 2015 et 2016 (avec notamment l'Espace de la Cerisaie, les Sanitaires-Vestiaires du Stade Pierre Romé, l'aménagement et l'extension du cimetière et l'aménagement du Centre-Bourg), l'année 2017 n'a pas été marquée par de gros investissements ; d'une part parce que la capacité financière de notre commune ne permet pas de garder ce rythme et surtout parce qu'il faut anticiper la charge financière du projet de restructuration et d'extension de l'école des Badious et du restaurant scolaire, qui va mobiliser toute notre capacité d'investissement pendant plusieurs années.

Alors ! Quelques rappels sur ce qui a été réalisé en 2017 par thématique.

Aménagements de Sécurité

Nous avons poursuivi notre politique de sécurisation des conditions de circulation :

- nous avons mis en place un radar pédagogique au village de Loumas (bien que nous soyons là sur une route départementale, nous sommes en agglomération et c'est à la commune que revient la charge de l'investissement) ce radar produit ses effets et nous avons aussi pu répondre ainsi à l'attente des habitants de ce village)
- nous avons aussi inversé les priorités de circulation à certains carrefours (le carrefour Pierre Romé/ Cerisaie et le carrefour de Painfour). Ce sont des mesures qui changent certes les habitudes, mais qui produisent indéniablement leurs effets car ils limitent considérablement les vitesses
- nous avons achevé l'aménagement de l'impasse des Lauriers, ce qui permet un cheminement sécurisé piétonnier, notamment pour les élèves de l'école Notre Dame, pour la liaison entre l'école et le site scolaire des Badious et la bibliothèque
- nous avons enfin réalisé un cheminement piétonnier sécurisé au Mesnil des Aulnays.

Politique Socio-Educative

Dans le domaine socio-éducatif, l'année 2017 a été la 1^{ère} année pleine / de fonctionnement de notre Espace de la Cerisaie ; les nouvelles conditions d'accueil des enfants et des jeunes ont produit leurs effets puisque les effectifs accueillis ont très nettement augmenté.

Comme vous le savez, par ailleurs, les rythmes scolaires ont été modifiés dès la rentrée de septembre 2017. Dès que les nouvelles orientations gouvernementales ont été connues, j'ai tenu à prendre l'avis des parents d'élèves des 2 écoles et des enseignants.

Une majorité de l'ordre de 75% s'est dégagée en faveur du retour à la semaine de 4 jours, ce que nous avons mis en œuvre dans un temps record.

A la faveur de cette nouvelle organisation, nous avons adapté les ressources municipales et surtout grâce à notre service animation et à notre responsable de la bibliothèque, nous avons mis en place des ateliers pour proposer aux enfants qui le souhaitent des animations sur le temps de pause méridienne.

Puisque je parle de l'école, je précise que nous avons aussi élaboré un « projet alimentaire de référence » en préfiguration de notre futur restaurant municipal ; c'est un document qui édicte un certain nombre d'éléments structurant, tant sur le processus de production des repas (fournisseurs locaux, qualité des denrées,...) que sur l'objectif d'utiliser le temps de repas des enfants comme un outil pédagogique d'éducation à la citoyenneté (on aura l'occasion d'y revenir le moment venu).

Environnement

Notre politique environnementale s'est évidemment poursuivie sur toute l'année 2017.

Nous avons poursuivi notre politique « Zéro Phyto » y compris pour notre cimetière (le concept de son aménagement a été précisément axé sur cet objectif).

Nous avons d'ailleurs été reconnus pour cette politique puisque nous avons été distingués par la Région Bretagne qui nous a attribué le prix 2017 « Zéro Phyto » et notre cimetière fait aujourd'hui référence puisqu'il fait très régulièrement l'objet de visite de collectivités.

Nous avons également mis en place au cours de l'année 2017 un certain nombre de prestations en recourant au dispositif du Cheval Territorial (pour des opérations de désherbage et d'arrosage, mais aussi pour des échanges entre le Centre de Loisirs et les résidents de l'EHPAD du Tronchet). Ces échanges intergénérationnels ont été particulièrement riches.

Nous avons aussi poursuivi notre démarche d'aménagement de circuits de chemins de randonnées, c'est un travail de longue haleine, mais ça vient peu à peu grâce aussi à un travail de collaboration avec le GIT de Dol et de la Baie du Mont St Michel.

Dans le même ordre d'idée, nous avons mis en service un abri pour randonneurs à Beaufort, qui matérialise un point de rendez-vous et de départ pour plusieurs circuits à terme et je tiens à saluer l'implication financière non négligeable du Syndicat des Eaux de Beaufort dans cette opération.

Enfin je n'oublie pas la participation de Plerguer à la Semaine annuelle du développement durable organisée par SMA. Plerguer est devenu un point de rencontre incontournable de cette semaine sur son site de Beaufort et celui-ci mobilise chaque année d'avantage de participants.

Urbanisme

Dans le domaine de l'urbanisme notre politique a été très active.

Tout d'abord, comme je vous l'ai dit dans mes propos liminaires, j'ai signé beaucoup de permis de construire pour des constructions nouvelles (22 en 2017, 78 depuis le début du mandat) ce qui corrobore l'attractivité et le dynamisme de notre commune.

Nous sommes d'ores et déjà au-delà des objectifs du PLH (Programme Local de l'Habitat) pour la période 2014/2019 en production de logements. Sur le volet logement social, nous avons réalisé un logement rue de St Malo (ancien commerce BOUTOUX) destiné à accueillir une famille.

C'est la première concrétisation de l'objectif de production de logement social qui est de 10 sur la même période 2014/2019.

Ce programme devrait se poursuivre rapidement (j'y reviendrai tout à l'heure lorsque j'évoquerai les axes que nous allons privilégier pour 2018).

Nous travaillons également depuis plusieurs mois avec un aménageur sur un projet de lotissement au Puits Saliou ; dans une démarche partenariale très constructive, nous avons pu définir des éléments structurants d'ordre environnemental et paysager.

Pour pouvoir diversifier et surtout conforter l'offre de services d'initiative privée, nous avons lancé, sur le terrain communal jouxtant le Centre de Secours de Plerguer, la première tranche d'un aménagement dédié à l'implantation d'activités : un cabinet de kinésithérapie, et une micro-crèche, notamment. A titre d'information, nous avons donné à cette opération, le nom de « Champ Lison ».

Comme vous en avez également été informé, la municipalité a exercé très récemment son droit de préemption pour l'acquisition d'un ilot foncier rue de Lette (l'ancien garage ainsi que les 2 habitations contigües).

Cette opération a été difficile puisqu'elle s'est faite dans le cadre d'une adjudication. Elle a été réussie grâce notamment à une démarche de stratégie foncière menée avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne. Cette acquisition a fait l'objet aussi d'un avis favorable de Saint-Malo Agglomération qui s'est engagée à soutenir financièrement le projet en ce qui concerne le locatif public.

J'ajoute que cette opération s'est inscrite aussi dans le cadre des priorités identifiées par notre Contrat d'Objectifs que nous avons élaboré dès le début de notre mandat et qui nous sert de référentiel et de feuille de route pour la mise en œuvre de notre stratégie globale d'aménagement et de développement.

Enfin sur cette thématique, je rappellerais que 2017 nous a permis de mettre en œuvre la numérotation des villages de Plerguer, en complément de celle existante pour la partie agglomérée ; c'était un engagement, car la numérotation permet une meilleure identification des domiciles pour les livraisons, mais aussi et surtout pour l'accès des moyens de secours.

Economie

En matière économique, l'année 2017 nous a permis, comme je l'avais déjà laissé entendre lors de la cérémonie des vœux 2017, de continuer à travailler avec Saint-Malo Agglomération pour réactiver la Zone d'Activités du Mesnil qui était restée « gelée » pendant un certain nombre d'années. Grâce à une stratégie foncière pragmatique mais efficace, les effets se sont faits sentir, d'autant que cette zone d'activités classée comme telle au PLU de 2007 est parfaitement située, en bordure de la RN 176.

Comme je l'ai indiqué dans le bulletin municipal, la Société CO-PA va s'y installer et exercer son activité de stockage et de conditionnement d'aliments pour bétail et d'engrais minéral pour l'agriculture biologique.

La mairie a par ailleurs, dans la mesure de ses possibilités juridiques (car la loi NOTRe a transféré la compétence économique aux intercommunalités) accompagné la reprise du restaurant en centre-bourg.

Travaux bâtiments

Au titre des bâtiments communaux, l'année 2017 s'est traduite essentiellement par des travaux de maintenance :

- nous avons rénové totalement la peinture de la Salle Chateaubriand ainsi que la porte d'entrée pour l'accès PMR (elle n'avait pas eu d'intervention de cette nature depuis les travaux d'extension il y a un vingtaine d'année).
- nous avons également fait des travaux de peinture a minima dans la garderie et le préau de l'école ;
- nous avons réalisé également quelques travaux de rénovation sur le bâtiment 3 rue de Beaufort à l'occasion d'un changement de locataire
- nous avons réalisé la 2^{ème} tranche de nettoyage de l'Eglise (cela n'avait pas été fait depuis l'ouragan de 1987).

Social

Dans le domaine social, nous n'avons pas baissé la garde en 2017.

Nous avons bien entendu renouvelé les opérations qui étaient déjà sur les rails :

- nous avons poursuivi les ateliers d'initiation à l'informatique, grâce à l'investissement de bénévoles que je veux ici saluer ;
- nous avons également renouvelé l'opération « Argent de Poche » qui cette année a permis d'accueillir 13 jeunes de Plerguer (3 en 2016) pendant une semaine tout au long de l'été ; c'est une occasion pour eux de contribuer au service public, de les sensibiliser

au bien commun et c'est aussi la responsabilité de la commune que de les préparer à l'insertion future dans le monde du travail

- nous avons aussi continué à promouvoir les services de la Mutuelle pour Tous que nous avons mis en place en 2016. Une réunion d'information et des permanences ont été tenues. Les produits proposés sont très intéressants ; il ne faut pas hésiter à solliciter des renseignements.

Je voudrais aussi mettre en exergue notre participation aux manifestations de la Semaine Bleue (Semaine dédiée aux Seniors) ; le thème cette année était le suivant : « A tout âge faire société »

Le CCAS de Plerguer et du Tronchet ont unis leurs forces pour mettre au point 2 Rendez-Vous importants et démontrer que le thème de l'année avait tout son sens:

- tout d'abord l'organisation d'un spectacle d'opérette à l'EHPAD avec une prestation de chanteurs professionnels

- et puis, à Plerguer dans cette salle, la réalisation d'un défilé de mode « seniors » réunissant des résidents de l'EHPAD et des seniors de Plerguer. Ce fut un grand moment d'émotion et de partage.

Je ré-évoque rapidement le logement social de la rue de Saint-Malo, réalisé par la société HLM LA RANCE. Il permettra de loger une famille ; c'est un choix délibéré de notre part, car il y a des besoins à Plerguer pour ce type de logement. C'est aussi notre responsabilité en matière de politique sociale.

Nous avons aussi travaillé toute l'année 2017 à la mise en place d'un PAE à Plerguer, c'est un Point Accueil Emploi.

Les décisions sont désormais prises, grâce à la volonté de la municipalité, avec notamment Chantale CORBEAU que je souhaite associer à ce résultat. Saint-Malo Agglomération a accepté de porter juridiquement ce service, qui est pris en charge financièrement par les 5 communes porteuses du projet (Plerguer donc, avec Cancale, Saint-Méloir, Saint-Coulomb et Saint-Benoit)

Il s'agit d'offrir un service spécifique et un accompagnement aux habitants de Plerguer, en recherche d'emploi. C'est un dispositif en place depuis le 1^{er} janvier 2018, complémentaires aux services de l'Etat (comme Pôle Emploi ou la Mission Locale) qui va se traduire par une permanence tous les lundis matin à la Mairie de Plerguer et qui va surtout permettre un suivi personnalisé.

Nous avons estimé qu'il était aussi de notre responsabilité d'offrir un tel service aux habitants de Plerguer éloignés de l'emploi. Nous sommes la seule commune du sud de l'agglomération à offrir un tel service à nos concitoyens. Ce qui est fondamental, c'est que les personnes concernées, souvent sans moyen de transport pour se rendre dans les administrations situées majoritairement sur Saint-Malo, puissent trouver sur place un interlocuteur de proximité. Je suis intimement convaincu que l'échelon communal est le seul à pouvoir apporter à nos concitoyens ces services de proximité dont ils ont besoin.

Enfin, pour clore sur notre politique sociale, et je vous en avais déjà parlé lors des vœux 2017, nous avons poursuivi notre travail sur le projet de RAM (Relai Assistantes Maternelles).

Il s'agit de mettre en place une structure assurant l'interface entre les assistantes maternelles, souvent isolées, et les parents, de les aider à se former, de les conseiller, de les professionnaliser.

C'est la commune de Plerguer et celle de St Jouan qui sont à l'origine de ce projet et qui ont porté ce dossier. Sur 2017, les choses ont bien avancé après de nombreuses séances de travail avec la CAF (qui est le financeur principal) et Saint-Malo Agglomération.

Les efforts ont été fructueux, puisque des décisions ont d'ores et déjà été prises là aussi au niveau de l'Agglomération. L'étude des modalités organisationnelles et financières est lancée et le calendrier prévoit une mise en application en septembre 2018.

Nous sommes très satisfaits de ce résultat, car, là aussi, nous avons pris un engagement prioritaire sur la petite enfance, secteur dans lequel à Plerguer il y avait un gros déficit.

Précisément, sur ce thème de la petite enfance, nous avons aussi (je l'ai évoqué tout à l'heure lorsque j'ai parlé de l'opération du Champ Lison) soutenu le projet de micro-crèche, la contribution de la commune étant de céder au porteur de projet l'assiette foncière dans les conditions les plus favorables.

Démocratie participative

Je voudrais à présent évoquer la thématique qui m'est chère et dont je parle très souvent lors de mes interventions publiques, c'est celui de la démocratie participative.

Là-aussi c'était un vrai engagement de notre équipe municipale et je tiens à ce que nous la respections.

Lorsque nous avons été élus, nous l'avons été sur la base d'un programme. Nous avons en quelque sorte passé un contrat avec les habitants de Plerguer, avec vous. Il est normal que nous vous informions régulièrement de sa mise en œuvre grâce à une gouvernance transparente et une relation interactive avec vous.

Tout d'abord je veille à ce que le bulletin municipal soit un vrai outil de communication et j'ai à cœur de faire un point d'avancement notamment sur les dossiers de longue haleine. Cela a été le cas singulièrement pour le projet d'école qui fait l'objet dans chaque numéro d'un état des lieux, y compris en y exprimant nos points d'interrogations et nos analyses successives. Dans le même esprit dans chaque numéro du bulletin, je fais une synthèse aussi pédagogique que possible de toutes les délibérations du conseil municipal.

Les groupes de pilotage que nous avons mis en place ont continué également à fonctionner. Ce sont des groupes qui associent tous les acteurs par thématique (parents ou habitants, élus, agents municipaux...) : nous en avons un pour le Centre de Loisir et l'Espace Jeunes, nous en avons un autre pour la restauration scolaire. Celui sur les TAP a disparu de fait depuis la dernière rentrée scolaire.

S'agissant de la restauration scolaire nous avons aussi facilité un travail partenarial entre les parents d'élève et les agents municipaux de la cantine, l'objectif étant une amélioration constante de la qualité du service et de l'accueil des enfants. Des représentants de parents ont pu ainsi assister aux repas pour mieux comprendre l'organisation du service.

Autre élément de démocratie locale, j'ai comme je m'y étais engagé organisé une réunion publique, pour présenter aux Plerguerroises et Plerguerrois un bilan de mi-mandat. J'ai eu l'occasion de dire à cette réunion que nous avons réalisé à peu près les 2/3 de nos engagements.

Enfin, pour faciliter la relation de proximité entre la municipalité et les habitants, et comme nous l'avons fait en début de mandat, j'ai demandé aux élus de quartier et de villages (7 binômes sont en effet constitués) d'organiser des réunions d'échanges avec les habitants, pour faire un point avec eux. Il doit y avoir eu 3 réunions fin 2017 ; les autres seront organisées dans les prochaines semaines.

Nous avons ainsi dépassé largement les 20 réunions publiques en moins de 4 ans (réunions de quartiers et villages, réunions de bilan, réunions sur diverses thématiques ou projets).

Encore une fois, nous sommes très attachés à ces échanges directs avec vous.

Animation

En matière d'évènements festifs, 2017 a été une bonne cuvée ; je ne vais faire la liste évidemment mais je souhaite en évoquer 2 ou 3 :

- nous avons vécu une très belle fête des Badious, avec un magnifique défilé qui a attiré une foule record, ce qui démontre que cette fête ancestrale des Badious, qui fait vraiment partie de l'ADN de Plerguer avec ses rituels reste très appréciée du grand public. J'en profite pour remercier tous les bénévoles du Comité des Fêtes qui ont fait un gros boulot. Et puis, « Cerise » sur la gâteau, notre Miss Plerguer a été brillamment élue Mademoiselle Ille et Vilaine et ira défendre ses chances en compétition régionale le 24 février 2018 à Locminé.

- nous avons eu aussi l'honneur d'accueillir le Comice Agricole de notre canton en septembre. Une grande fête pour célébrer à sa juste valeur le monde agricole et lui donner toute sa place dans notre vie collective.

Je retiendrais une très belle ambiance malgré une météo pour le moins très hostile (je crois que nos amis agriculteurs organisateurs n'avaient jamais connu un tel déluge pour un comice !).

- et puis nous avons eu notre 2^{ème} édition de la Journée de l'Art et de la Culture. Cette journée prend petit à petit ses marques dans la vie de la commune, l'idée étant de mettre en exergue nos talents locaux et d'en faire une journée d'échange et de rencontre dans une ambiance conviviale et citoyenne.

Ecole des Badious

Enfin, je ne pouvais pas terminer le bilan 2017 sans évoquer « Le » dossier, le dossier du mandat, c'est-à-dire celui de la restructuration et de l'extension de l'Ecole Publique des Badious et du restaurant scolaire.

L'année dernière j'avais fait un point d'avancement sur le dossier en vous disant qu'après un temps de réflexion très approfondi, après la décision de la municipalité d'entrer dans la phase opérationnelle, après le lancement de la procédure de concours d'architecture prise en novembre 2016, l'année 2017 serait consacrée au choix de l'équipe de conception et aux études d'élaboration du cahier des charges.

C'est ce qui s'est passé en 2017.

Le contexte des collectivités locales, vous le savez, car les médias en parlent tous les jours, est difficile, notamment sur le plan financier. Le nouveau gouvernement issu des élections de 2017 a introduit de nouveaux éléments qui impacteront les budgets des communes.

Aujourd'hui, les communes sont inquiètes quant à l'évolution de leurs ressources, alors que nous avons besoin de lisibilité aujourd'hui pour prendre nos décisions d'investissements qui auront des conséquences sur le long terme.

S'agissant de la situation de Plerguer, il est clair que le financement du projet de l'école des Badious va constituer un enjeu important. Les besoins de financement vont être très lourds (c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous n'avons pas eu du tout recours à l'emprunt en 2017 pour préserver notre marge d'emprunt et la consacrer quasi exclusivement au projet de l'école). Nous aurons besoin de toutes les sources de financement, mais malheureusement les investissements concernant les établissements scolaires communaux n'entrent pas dans les critères d'éligibilité du département ou de la Région. Heureusement que l'Etat joue son rôle dans ce domaine et en cela je remercie monsieur le sous-préfet que j'ai fait venir à Plerguer pour qu'il prenne conscience de l'état de notre école actuelle ; il a été convaincu de la nécessité des travaux envisagés et a plaidé notre cause en commission permanente pour obtenir un soutien financier au titre de la DETR.

J'ajoute que nous pourrions sans doute aussi compter sur le fonds de concours de l'Agglo à hauteur de 45 000 €, ;

Ces travaux vont donc consommer nos ressources financières d'investissement sur plusieurs exercices budgétaires. Mais c'est un projet essentiel auquel on ne peut pas échapper, qui s'impose à l'évidence et qui est vital pour la vie de notre commune qui est en croissance constante et qui se traduit par une augmentation de la population scolaire ; nous avons déjà créé 2 nouvelles classes à l'école publique en 3 ans.

Par ailleurs, nous allons poursuivre, au quotidien, notre travail pour améliorer notre efficacité et notre performance, le challenge étant d'essayer de maîtriser au mieux nos dépenses de fonctionnement sans impacter la qualité du service communal. Sur ce point :

- nous allons continuer à gérer rigoureusement nos dépenses de fonctionnement
- nous allons poursuivre nos efforts d'organisation
- nous allons continuer à exploiter les pistes de collaboration avec SMA (en faisant appel aux services communs, en recourant aux groupements de commande, ...)
- nous allons également poursuivre notre politique de travaux d'investissement en régie, car nous avons des ressources propres (avec un personnel qualifié et des

équipements techniques performants) qui nous permettent de réaliser un certain nombre de chantiers de voirie et de réseaux, sans recourir à l'entreprise.

Malgré ce contexte difficile, l'année 2018 va tout de même être extrêmement riche.

Il y a bien entendu, j'en ai parlé longuement tout à l'heure, le dossier de l'école des Badious qui va entrer dans sa phase travaux en fin d'année, après la finalisation des études et la consultation d'entreprises. Comme je l'ai dit, la 1^{ère} phase de travaux concernera la restauration scolaire, pour laquelle, je le rappelle nous avons d'ores et déjà opté pour la cuisine en régie.

Je n'insiste pas d'avantage, mais ce sera évidemment le très gros investissement pour Plerguer pendant de nombreuses années.

En matière de bâtiments, nous avons 2 autres investissements qui vont se concrétiser en 2018, mais heureusement avec des impacts financiers beaucoup plus modestes :

- d'abord la rénovation de la Maison des Galopins, dont on veut faire un vrai « centre-ressources » social. Il permettra d'accueillir dans des conditions optimales les permanences du CDAS qui vont se densifier (il sera complètement adapté aux fonctions de professions médicales et para-médicales) ; nous pourrons y accueillir également des permanences pour le futur Relai Assistantes Maternelles, pour le futur Point Accueil Emploi, et d'autres associations à vocation sociale (le coût prévisionnel est de 50 000 € HT).

- l'autre investissement, qu'on n'avait pas prévu si tôt, mais dont le projet avait été intégré aussi dans notre programme, c'est la réhabilitation de la Salle Bertrand Robidou.

C'est, en fait, la solution la plus opérationnelle qu'on ait trouvée pour traiter la problématique de l'accessibilité PMR de la Mairie. Vous savez que la salle du conseil municipal, qui est également la salle des mariages, située au 1^{er} étage, n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Nous allons donc rénover partiellement ce bâtiment, c'est-à-dire l'ancienne salle, située au rez de chaussée, pour en faire la salle du conseil municipal, la salle des mariages, voire une salle d'exposition qui nous fait actuellement défaut à Plerguer. On avait utilisé l'expression « Maison de la Citoyenneté » dans notre programme municipal à ce sujet, rejoignant là ce que les habitants de Plerguer, pour les plus anciennes générations, appelaient « La Maison du Peuple ». (L'estimation actuelle des travaux est de 100 000 € HT).

Par ailleurs, au-delà de la Salle Bertrand Robidou, nous allons continuer notre programme de mise en accessibilité de nos équipements publics. Les Sanitaires

Handicapés de la Salle Chateaubriand devraient être mis aux normes au cours de cette année.

De même, le cheminement piétonnier sécurisé de la rue des Etangs, que j'avais déjà promis l'année dernière devrait cette fois se concrétiser pour une 1^{ère} tranche.

Dans le domaine de l'environnement, nous allons poursuivre bien entendu les actions engagées. J'ajouterais que nous nous sommes engagés dans la démarche Breizh Bocage (les premières plantations ont eu lieu cette semaine) ; de même nous allons créer, sur le terrain du Champ Bougeard dont la commune est devenue propriétaire, un verger conservatoire spécifiquement consacré aux variétés traditionnelles de cerisiers de Plerguer (je devrais dire de « badoliers »).

Nous allons également poursuivre notre programmation de logement social pour respecter les objectifs du PLH. Un lot sera réservé à cet effet dans le lotissement du Puits Saliou qui va démarrer cette année, ce qui permettra également de garantir l'objectif de mixité sociale.

Par ailleurs, nous allons en 2018 lancer également la réflexion sur le devenir de l'ilot qui a été préempté rue de Lette, la difficulté étant de monter une opération qui tienne la route sur le plan financier.

Autre dossier d'ores et déjà activé et qui va se concrétiser dans les prochaines semaines, c'est le lancement des travaux du Champ Lison (à côté du Centre de Secours) pour accueillir les premières activités de services.

En matière sociale, la commune et le CCAS vont poursuivre les actions récurrentes bien entendu ; mais surtout, nous allons voir arriver à Plerguer 2 services supplémentaires :

- Le Point Accueil Emploi (il est en vigueur et je ne reviens pas dessus)
- Le Relai Assistantes Maternelles (RAM) qui pourrait voir le jour en sept/oct 2018.

De même, nous devrions mettre en place, en plus de ceux qui existent déjà, des ateliers nutrition et mémoire pour nos seniors. Enfin, Plerguer va participer en 2018 à la démarche du Café des Aidants pilotée par le CLIC de la Côte d'Emeraude. On va avoir l'occasion de communiquer sur le sujet très prochainement.

Enfin, au-delà des nombreuses animations organisées toute l'année par notre réseau associatif, une manifestation sera organisée pour la 1^{ère} fois à Plerguer par l'association des 1000 pattes. Il s'agira d'un « running solidaire » organisé le dimanche 15 avril à Beaufort au profit de la recherche concernant une maladie rénale génétique qui touche une famille de Plerguer ; il s'agit du Syndrome Hémolytique et Urémique atypique (le

SHUa) ; cette cause est portée par une association qui s'appelle l'AIRG (association pour l'information et la recherche sur les maladies rénales génétiques), parainnée par l'acteur Richard Berry.

Je suis sûr que vous saurez vous mobiliser, comme Plerguer sait le faire déjà chaque année pour le téléthon.

Mais, au-delà de tous ces projets et ces événements, Plerguer sera marqué cette année par 2 anniversaires exceptionnels que la municipalité souhaite absolument célébrer comme il se doit :

Tout d'abord, nous fêterons le 200^{ème} anniversaire de la naissance de Bertrand ROBIDOU. Celui-ci, né à Plerguer, (au Bas-Courtil précisément) a été un homme illustre, écrivain et journaliste (il a créé le journal l'Avenir à Rennes notamment). Son buste a été inauguré en grandes pompes en 1908 par le Ministre des Finances du Gouvernement Français de l'époque qui a en même temps le même jour inauguré l'hospice du Tronchet qui faisait partie de Plerguer à l'époque.

Il nous est apparu important de célébrer ce 200^{ème} anniversaire. Nous travaillons actuellement avec des étudiants en master 1 du Département d'Histoire de l'Université de Rennes pour structurer la façon dont nous pourrons fêter cet événement. On aura bien entendu l'occasion de communiquer sur ce sujet.

Le 2^{ème} anniversaire que nous voulons célébrer en 2018, c'est évidemment le 50^{ème} anniversaire du jumelage avec Lette, notre commune jumelle allemande de Westphalie. Nous avons la chance de pouvoir célébrer cet anniversaire à Plerguer et en partenariat avec le comité de jumelage nous souhaitons lui donner tout l'éclat qu'il mérite. Il se trouve que ce 50^{ème} anniversaire va coïncider en 2018 avec le 100^{ème} anniversaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale. Cette convergence donnera encore plus de sens aux relations d'amitiés entretenues avec nos amis allemands de Lette depuis plus de 50 ans.

Ce jumelage est en effet exceptionnel et nous en sommes fiers ; il fait sans aucun doute partie des plus vieux jumelages franco-allemands de Bretagne (à titre de comparaison Rennes est jumelé avec Erlangen depuis 1964). D'ailleurs Plerguer a reçu 2 distinctions de l'Europe pour le dynamisme de ce jumelage : le diplôme européen et le drapeau d'honneur qui trône dans la salle du conseil municipal.

Nous aurons l'occasion de communiquer sur le programme de la semaine que plus de 100 allemands viendront partager avec les habitants de Plerguer. L'idée étant en effet que le maximum d'habitants de Plerguer viennent participer aux festivités durant toute la semaine (du 26 juillet au 2 août).

Voilà, très rapidement brossées les perspectives 2018 que je voulais évoquer avec vous à l'occasion de cette cérémonie des vœux.

Mais même si je sais que Claude Renault va le faire tout à l'heure, je ne pouvais terminer mon propos sans évoquer notre place, la place de notre commune au sein de Saint Malo Agglomération. La commune de Plerguer ne vit pas en autarcie, l'intercommunalité fait partie de notre cadre juridique de référence, l'objectif étant de rationaliser et mutualiser les ressources publiques pour améliorer la qualité et la performance du service public rendu aux citoyens.

Les transferts de compétences se sont poursuivis en 2017 :

- le financement du contingent SDIS (Service départemental d'incendie et de secours)
- le Tourisme (compétence très importante) qui devrait bénéficier à toutes les communes de l'agglo ;
- l'aménagement et de la gestion des accès à la mer d'intérêt communautaire ;

Je précise que ces transferts ont été neutres financièrement pour la commune.

Le 1^{er} janvier 2018 a été aussi une étape importante dans l'histoire de l'Agglo, puisqu'elle a marqué le transfert de compétence de l'eau potable, de l'assainissement (collectif et non collectif) ainsi que des eaux pluviales, ce dernier sujet ayant fait l'objet de débats « animés » dans nos instances communautaires. La taxe de séjour a également été une compétence prise en charge par l'agglo (en lien avec la compétence tourisme) et mise en application sur toute les communes de l'Agglomération au 1^{er} janvier 2018.

En 2018, nous allons continuer à travailler avec St Malo Agglomération dans un esprit constructif, notamment dans tous les domaines de compétences communautaires existants (habitat, économie, déchets, transports, environnement...) ; dans le domaine des transports et de la mobilité par exemple, nous travaillons en particulier sur l'aménagement de l'arrêt bus du centre-bourg et sur l'aire de co-voiturage à la ZA du Mesnil. Je tiens à ce propos à souligner très fortement et très sincèrement la qualité des relations que nous entretenons avec les services de l'agglo qui nous apportent une vraie écoute, un réel professionnalisme et une grande disponibilité.

Par ailleurs, 2 démarches sont en cours de réflexion au niveau de l'agglo :

- un schéma de mutualisation qui se met progressivement en place et qui vise à mettre en commun des moyens et des services au bénéfice de toutes les communes de l'agglo. Une étape a été franchie fin 2017 avec la création d'un service commun des systèmes d'informations (comme précédemment celui de l'instruction des permis de construire)

- un projet de territoire en cours d'élaboration qui doit structurer une démarche collective au bénéfice de l'ensemble du territoire de l'agglomération et donc des communes qui la composent ; nous attendons beaucoup de cette réflexion, car c'est l'occasion de prendre en compte les spécificités des communes pour les fédérer au service d'un vrai projet à l'échelle de l'agglomération et de notre territoire. C'est comme ça aussi que nous donnerons une meilleure lisibilité de notre intercommunalité pour les habitants de nos communes.

Un dernier mot également sur la fibre optique, gérée dans le cadre d'un partenariat entre SMA et Orange. Je rappelle que celle-ci est en cours de déploiement sur toute l'agglomération qui devrait être couverte en 2020 ; ce qui signifie que Plerguer devrait être couvert à cette échéance.

En définitive, dans ce contexte communautaire, l'objectif est de faire mieux à plusieurs (c'est-à-dire au niveau de l'Agglomération) ce qu'on fait moins bien tout seul (je reprends là une expression souvent utilisée par C Renault) ; le challenge est en réalité de garantir un développement équilibré de nos communes rurales dans une démarche de territoire, en préservant toutefois impérativement l'échelon communal auquel sont très attachées nos populations.

Voilà ! J'en termine en vous renouvelant au nom de la municipalité tous nos vœux de Bonheur et de Santé pour cette nouvelle année 2018.
